

Gestion des déchets : André Guiol réélu à la présidence du Sived-NG

Le syndicat mixte en charge de la collecte et du traitement des déchets dans 54 communes du centre Var a élu son bureau et annoncé les dossiers qui seront traités dans les prochains mois

Suivant les élections de nouveaux conseillers municipaux vient le temps du renouvellement des bureaux des syndicats mixtes regroupant les communes et EPCI⁽¹⁾ autour de différents thèmes de coopération. Ainsi, après le Syndicat mixte « Provence verte et Verdon », vendredi 4, c'était au tour du Sived-NG⁽²⁾, mardi, de réunir son comité afin d'élire ses représentants. C'est dans la salle des fêtes de Néoules, commune dont André Guiol, président sortant du Sived-NG, est maire, que l'assemblée a été réunie.

À l'ordre du jour, élection du président, des vice-présidents et des membres délégués du syndicat auprès des différentes administrations partenaires.

Des dossiers techniques en constante évolution

Après avoir entériné le vote unanime de l'assemblée sur le procès-verbal de la réunion du 2 mars, André Guiol a salué la dizaine d'agents du Sived-NG présents et a rappelé certains principes de fonctionnement du syndicat, notamment la raison pour laquelle l'ensemble des conseillers, tant titulaires que suppléants, étaient systématiquement conviés à assister aux travaux : « Nous traitons de dossiers très techniques et en évolution constante. Afin que chacun puisse prendre les bonnes décisions, il est souhaitable qu'il ait accès à l'ensemble des informations données durant les réunions. » Venait alors le temps des votes, pour lequel André Guiol a cédé la présidence de l'assemblée à son doyen, Gérard Fabre, maire de la commune voisine de Garéoult. Carine Paillard, maire de Plan-d'Aups-Sainte-Baume, et Franck Pero, maire de Bras, ont été désignés assesseurs.

André Guiol seul candidat à la présidence

À l'heure des déclarations de candidatures, seule celle du président sortant, André Guiol, a été entendue. Ceci étant, le règlement auto-



Les vice-présidents André Rousselet (Brue-Auriac), Michel Gros (La Roquebrussanne), Jean-Pierre Véran (Cotignac), Didier Brémont (Brignoles), Dominique Lain (Le Luc) et Hervé Philibert (Ginasservis), autour du président André Guiol (Néoules, au centre). (Photo G. J.)

risait l'assemblée à entériner l'élection à main levée. Aucun vote « contre », aucune abstention : André Guiol a été reconduit dans sa fonction à l'unanimité.

Il a alors rappelé le principe de composition du bureau, qui représente l'histoire du Sived, « telle celle d'une famille recomposée, né de rassemblements, de séparations et de fusions des EPCI » : « un président et six vice-présidents, ces derniers devant représenter les différents territoires dans lesquels intervient le syndicat. » Pour ce faire, la composition doit respecter les proportions suivantes : trois vice-présidents pour la communauté d'agglomération Provence verte (dont un afin de marquer son engagement à accueillir l'une des deux structures gérées par le syndicat, à savoir la future unité de traitement Technovar), deux pour la communauté de communes Provence Verdon (dont un marquant la présence de l'installation de stockage de Ginasservis) et un pour Cœur du Var.

Les vice-présidents à l'unanimité

Comme cela avait été le cas pour le président, seuls six conseillers se sont portés volontaires pour occuper les six sièges de vice-présidents :

● Pour Provence verte : Didier Brémont, maire de Brignoles, commune qui accueillera Techno-Var ; Jean-Pierre Véran, maire de Cotignac ; Michel Gros, maire de La Roquebrussanne.

● Pour Provence Verdon : Hervé Philibert, maire de Ginasservis,

qui accueille l'ISDND⁽³⁾ ; André Rousselet, maire de Brue-Auriac ; ● Pour Cœur du Var : Dominique Lain, maire du Luc-en-Provence. Ainsi que le règlement le prévoit, et en accord avec l'ensemble des votants, dont aucun ne s'est exprimé « contre » ou s'est abstenu, les six candidats ont été élus à main levée et ont obtenu l'unanimité.

Délégations, indemnités...

Les points abordant les délégations et indemnités attribuées aux membres du bureau ont été entérinés à l'unanimité. André Guiol a appelé que le président du Sived-NG recevait environ 1 100 euros nets en contrepartie de son investissement. Les vice-présidents reçoivent chacun la moitié de cette somme.

Les commissions

Claude Porzio, maire de Pourcieux, a été désigné membre titulaire représentant le Sived-NG auprès du Sictiam⁽⁴⁾. Il est suppléé par Jean-Martin Guisiano, maire de Méounes-lès-Montrieux.

André Guiol et André Rousselet ont été désignés titulaires de la commission de suivi du site de Ginasservis. Ils sont suppléés par Jean-Paul Roux et Éric Audibert, maire de Montfort-sur-Argens.

André Guiol sera seul titulaire en relation avec l'association nationale « Amorce », qui fédère les intercommunalités en charge de la gestion des déchets. Il sera suppléé par Fernand Brun, maire de Pignans.

Les appels d'offres, dans l'urgence

La commission d'appels d'offres (CAO) compte cinq titulaires. « Je propose que l'on respecte l'équilibre des territoires en reprenant cinq des six vice-présidents, dont deux de l'agglomération Provence verte. Lorsqu'il s'agira de dossiers ayant trait au traitement seul, nous pourrions nous appuyer sur une représentation des suppléants, puisque seule Provence verte a délégué la compétence collecte au Sived-NG », a rappelé André Guiol.

Ceux qui seront parvenus à suivre auront compris que les titulaires sont : Didier Brémont, Jean-Pierre Véran, Hervé Philibert, André Rousselet et Dominique Lain. Les suppléants : Michel Gros, Éric Audibert, Franck Pero, Denis Lassalle et Yannick Simon.

« La commission des appels d'offres devra se réunir très rapidement afin de statuer sur le marché de réhabilitation du casier de Ginasservis. Le dossier, qui représente près de 600 000 euros, doit être en place avant le 1^{er} octobre si l'on veut bénéficier de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) », a prévenu André Guiol.

Divers

André Guiol a enfin fait entériner les décisions prises par le bureau dans le cadre des délégations qui lui sont accordées. Avant de mettre un terme à la séance, il a annoncé les grands dossiers qui attendent le syndicat dans les mois et années à venir, notamment la création de l'unité de traitement TechnoVar, à Brignoles. « Je tiens

à remercier Didier Brémont, maire de Brignoles, qui a tenu parole et nous propose un terrain pour installer l'unité. »

Le président a également rappelé que les résultats de l'étude sur les biodéchets commandée en février 2019 allaient être dévoilés en octobre prochain. « Cela conditionnera nos choix techniques sur Techno-Var. Dans tous les cas, nous nous engageons tous ici à développer les politiques de prévention afin de réduire le volume de déchets produits. Cela passe par l'amélioration des collectes en Provence verte, mais aussi, mais aussi notre capacité à en retraiter la plus grande partie, ceci afin de réduire les volumes destinés à l'enfouissement. Là encore, nous avons tout intérêt à être efficaces : nous aurons bientôt à négocier notre contribution dans le cadre de la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) : si nous pouvons prouver que nous trions bien et polluons peu, nous paierons moins. »

GUILLAUME JAMET
gjamet@varmatin.com

1. Établissement public de coopération intercommunale.

2. Syndicat intercommunal de valorisation et d'élimination des déchets, nouvelle génération, en charge de la collecte et du traitement pour l'agglomération « Provence verte » (28 communes, 100 000 habitants) et du seul traitement pour les communautés « Cœur du Var » (11 communes, 43 000 habitants) et « Provence Verdon » (15 communes, 23 000 habitants).

3. Installation de stockage de déchets non-dangereux.

4. Syndicat intercommunal des collectivités territoriales informatisées Alpes Méditerranée.

“ Nous nous engageons à développer les politiques de prévention afin de réduire le volume de déchets produits. ”

André Guiol, président du Sived-NG